

vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformes dans l'ordre économique et social, et pour un si difficile labeur, vous n'hésitez pas à faire de notables sacrifices de temps et d'argent. C'est encore pour cela que vous écrivez des livres ou des articles dans les journaux et les revues périodiques. Toutes ces choses, en elles-mêmes, sont très louables et vous y donnez des preuves non équivoques de bon vouloir, d'intelligence et généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes.

Toutefois, très chers Fils, Nous croyons devoir appeler paternellement votre attention sur quelques principes fondamentaux, auxquels vous ne manquerez pas de vous conformer, si vous voulez que votre action soit réellement fructueuse et féconde.

La discrétion dans le zèle

Souvenez-vous avant toute chose que pour être profitable au bien et digne d'être loué, le zèle doit être "accompagné de discrétion, de rectitude et de pureté." Ainsi s'exprime le grave et judicieux Thomas à Kempis (1). Avant lui saint Bernard, la gloire de votre pays au XII^e siècle, cet apôtre infatigable de toutes les grandes causes qui touchaient à l'honneur de Dieu, aux droits de l'Eglise, au bien des âmes, n'avait pas craint de dire que "séparé de la science, et de l'esprit de discernement ou de discrétion, le zèle est insupportable... que plus le zèle est ardent, plus il est nécessaire qu'il soit accompagné de cette discrétion qui met l'ordre dans l'exercice de la charité et sans laquelle la vertu elle-même peut devenir un défaut et un principe de désordre (2)."

(1) *Zelus animarum laudandus est si sit discretus, rectus et purus.*

(2) *Importabilis siqu dem absque scientia est zelus. . . . Quo igitur zelus fervidior ac vehementior spiritus, profusiorque charitas, eo vigilantiori opus scientia est quo zelum supprimat, spiritum temperet, ordinet charitatem Tolle hanc (discrétionem) et virtus vitium erit, ipsaque affectio naturalis in perturbationem magis convertetur exterminiumque naturæ (S. Bern. Serm. XIIX in Cant. n. 5).*